

les cahiers du Conseil d'orientation

Commission
« GESTION SOCIÉTALE DE L'ENVIRONNEMENT »
- LES MÉTIERS DE LA FINANCE -
Réunion du 17 juin 2014

Le conseil d'orientation de l'IRFEDD réunit un groupe d'acteurs sur la formation et l'économie verte en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce document met en évidence l'avancée des travaux de ce groupe de travail.

SOMMAIRE

CONTEXTE

1-3

L'ESSENTIEL

4-6

LES ENJEUX EMPLOI FORMATION

7-10

ILLUSTRATION

11-12

POUR EN SAVOIR PLUS

13

Le contexte est présenté par Christian Apothéloz, Délégué général de Finances & Conseil Méditerranée (FCM).

Finances & Conseil Méditerranée¹

Fondé en 1990 et labellisé PRIDES (Pôle régional d'innovation et de développement économique solidaire) de 2008 à 2013, FCM est un réseau d'échange et de coopération de banques, d'avocats et d'experts comptables. FCM propose un appui et un accompagnement des entrepreneurs dans leur démarche de développement dans le bassin sud-méditerranéen et de financement de leur croissance. Il s'agit également d'un laboratoire d'observation et d'analyse du financement des PME en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'édition 2014 du Guide des acteurs du financement de l'entreprise en Provence-Alpes-Côte d'Azur édité par FCM en partenariat avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Etat, la Communauté économique et financière méditerranéenne (Céfim) et les banques, propose un recensement détaillé des financeurs d'entreprises en PACA. A ce titre il est un outil d'orientation des entreprises en matière de recherche de financement. Ce guide se décline également sous la forme d'un moteur de recherche en ligne utilisable sur le site Internet de FCM et régulièrement mis à jour par les acteurs du financement eux-mêmes.

Au cœur des métiers de la finance : la collecte et le prêt... en sécurité

Selon FCM, la banque est par essence une activité de soutien au développement durable. Le secteur bancaire a émergé il y a 5000 ans avec l'apparition de l'ancêtre du banquier (un prêtre mésopotamien !), dont le but était de **dématérialiser les échanges, fédérer les épargnants et favoriser les grands investissements**. Ces missions constituent toujours – ou devraient toujours constituer – le cœur des métiers de la finance.

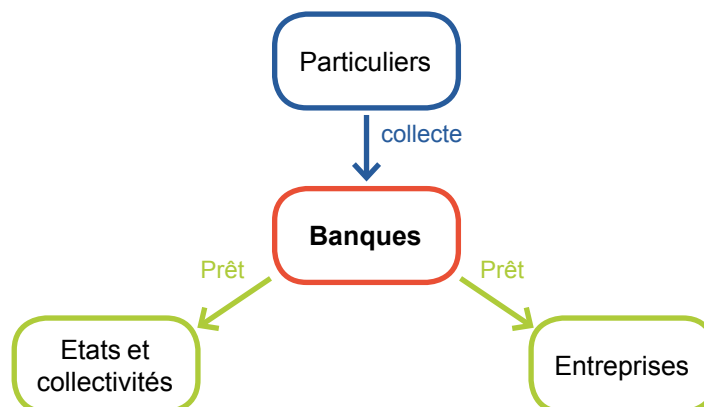
Si la banque est née en Italie à travers le développement des activités de change, ce secteur a gagné en maturité tout au long du XIXème siècle pour y intégrer les activités de collecte de l'épargne pour le financement de projets d'envergure.

Ainsi, à la seconde moitié du XIXème siècle deux types de banques coexistaient : les banques de dépôt et les banques d'affaires. La fin du XIXème a marqué la naissance du système bancaire mutualiste, parallèlement à l'émergence du concept de l'économie sociale et solidaire : les Caisses de Crédit Agricole en 1874 en Lorraine et en Bretagne ; la Banque Populaire en 1878 à Angers ; le Crédit Mutuel en 1880 en Alsace.

Quels que soient sa forme et son statut, la banque a pour mission de servir d'intermédiaire entre les agents à capacité de financement, c'est-à-dire les agents dont l'épargne est supérieure à l'investissement (ménages pour la

¹ <http://www.financesmediterranee.com>

grande majorité) et les agents à besoin de financement, c'est-à-dire les agents dont l'investissement est supérieur à l'épargne (Etat, entreprises).



Plus précisément, l'activité des groupes bancaires est actuellement organisée autour de trois métiers :

- banque de détail : accès bancaire aux particuliers ;
- banque de financement et d'investissement : accès bancaire aux entreprises dépassant la taille des PME ;
- gestion d'actifs pour le compte d'investisseurs institutionnels et particuliers plus ou moins fortunés.

Dans ces activités d'intermédiation, le banquier doit pouvoir s'assurer que les crédits accordés vont être remboursés, d'où les notions centrales de sécurité et de gestion des risques dans la stratégie des institutions financières. Mais dans un contexte où la rémunération des services (intermédiation bancaire et frais) devient plus difficile à assurer (avec un taux de prêt immobilier s'élevant aujourd'hui à un faible 2,94 %), les établissements financiers sont allés chercher sur les marchés internationaux des rentabilités que le marché intérieur ne pouvait leur offrir, d'où certains risques pris pas les banques, notamment au travers de placements parfois inconsidérés sur le marché international.

Panorama du secteur de la finance en France et en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Industrie structurante et vitale dans l'économie française, le secteur bancaire représente environ 4,8 % de la valeur ajoutée en France en moyenne sur la période 1995-2012, soit un poids comparable à celui des biens d'équipement, du bâtiment ou des transports, et largement supérieur au secteur automobile.

A la fin de l'année 2012, la France comptait 634 établissements de crédit agréés. Le produit net bancaire (valeur ajoutée) réalisé par l'ensemble des établissements de crédit représentait 132 milliards d'euros en 2009, tandis que les concours apportés à l'économie par le secteur bancaire français s'élevaient à 1 885 milliards d'euros².

² Ernst & Young, 2011. Etude sur les mutations des emplois et des métiers des secteurs de la banque, de la finance et de l'assurance dans l'économie verte. Réalisée pour le MEDD dans le cadre du plan national de mobilisation pour les emplois et les métiers dans l'économie verte : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Evolution_des_metiers_de_la_finance_dans_l_economie_verte_E_Y_pour_CGDD_Decembre_2011.pdf

Les Français figurent parmi les populations les plus bancarisées, et le secteur de la finance représente un vivier d'emplois important en France comme en PACA, comme en témoignent les chiffres suivants.

Le secteur de la finance en chiffres

En France	En PACA
99 % des Français ont un compte bancaire 1002 milliards d'euros de crédits aux ménages 819 milliards d'euros d'encours des prêts immobiliers 819 milliards d'euros de crédits aux entreprises 82 millions de cartes de paiement en France 1492 milliards d'euros d'encours des contrats d'assurance vie	30 entreprises bancaires 2330 agences bancaires 3400 distributeurs automatiques 100 milliards d'euros de dépôts 103 milliards d'euros de crédits
367 000 salariés 6 recrutements sur 10 en CDI 24 000 recrutements par an 70 % des emplois dans la banque de détail	22 000 salariés 2000 recrutements par an

Les questionnements du secteur bancaire

Les activités financières connaissent d'importantes mutations qui soulèvent des interrogations quant à l'avenir du secteur et de ses métiers. **La complexification et la diversification des activités figurent parmi les évolutions les plus remarquables de ce secteur, avec un développement de l'offre de services tels que l'assurance, la sécurité, la téléphonie.** Si bien que le rôle traditionnel de la banque comme intermédiaire financier entre acteurs économiques est en partie perdu de vue.

Après une tendance à la multiplication du nombre d'agences bancaires constatée ces dernières années, nous entrons désormais dans une phase de saturation qui, parallèlement au développement attendu des services bancaires en ligne, contraindra probablement les banques à réduire le nombre de leurs agences, d'où une **remise en question possible du concept de banque de proximité accompagnée d'une stagnation des recrutements.**

Se pose enfin la question du devenir de l'esprit de la banque mutualiste et de son éventuelle dénaturation « par le haut » parallèlement à la constitution de grands groupes mutualistes (Crédit coopératif - Banque populaire - Caisse d'épargne, Crédit agricole, Crédit mutuel), mais aussi « par le bas » parallèlement à la tendance au retrait de la participation citoyenne, avec la difficulté à recruter des administrateurs bénévoles indispensables dans les caisses mutualistes. En outre, la banalisation bancaire contribue à une homogénéisation des offres, au risque de voir disparaître la spécificité de l'offre mutualiste.

Ces mutations du secteur bancaire s'opèrent dans un contexte de crise économique et financière et d'une crise de valeurs qui amènent l'ensemble de la société à s'interroger sur le rôle moteur qu'a pu jouer le secteur financier dans l'émergence de cette crise et sur l'inadéquation constatée entre une demande sociétale émergente pour le développement durable d'une part et les pratiques réelles des banques d'autre part. Ce questionnement amène aussi à examiner, a contrario, la possible contribution du secteur financier au développement d'une économie alternative et durable.

L'émergence de systèmes de financement alternatifs

Des systèmes de financement alternatifs au modèle traditionnellement proposé par les banques émergent en réponse notamment à la limitation du crédit imposée par les règles de Bâle III, mais aussi et surtout à une évolution de la demande sociétale. En effet certains clients de banques et certains pourvoyeurs de fonds (particuliers mais surtout financeurs institutionnels tels que les caisses de retraite et la Banque européenne d'investissement) exigent une plus grande transparence et une certaine éthique dans la manière dont sont gérés leurs fonds.

Parmi ces alternatives, nous pouvons noter :

- ❖ Des formes différentes de collecte de l'épargne, par exemple :
 - Le **crowd funding** ou **finance participative** : financement direct grâce à la levée de dons, au crédit ou à l'investissement ;
 - Le Love money : levée de fonds dans le réseau personnel ou professionnel de l'entrepreneur, sans intermédiaire financier ;

- ❖ Des institutions financières fondées sur la transparence et sur certaines valeurs, en particulier :
 - Les **Banques éthiques** : par exemple, la Nouvelle économie financière (Nef) en France et la Banque alternative suisse (BAS), des institutions financières à finalité sociale et écologique qui orientent leurs activités en faveur du bien commun ;
 - Les Banques islamiques : gestion de fonds et financement de projets conformes aux principes de la charia.

Enfin, parallèlement à la relocalisation de l'économie, prônée comme une voie vers le développement durable, la **finance relocalisée** gagne elle aussi en parts de marché. Certains outils financiers, tels ceux développés par ESIA (voir plus bas), permettent aux agents en capacité de financement d'investir dans des projets bénéficiant à un territoire spécifique. Une nouvelle réglementation est attendue en France afin de faciliter la création de fonds de dotation localisés, qui constituent des outils adaptés notamment aux acteurs associatifs pour le financement de petits projets locaux.

Ce type de dispositif est à rapprocher du **micro-crédit**, un mode de financement intuitu personae qui favorise l'accès au crédit des petits entrepreneurs, et qui s'inscrit également parmi les alternatives prometteuses à la finance traditionnelle. Le micro-crédit connaît depuis les dernières décennies un succès particulièrement remarquable dans les pays du Sud, notamment en Asie et en Amérique latine, où ce dispositif répond à de véritables besoins de populations exclues du marché financier. L'une des forces des institutions de micro-crédit est la proximité et la connaissance des clients – une caractéristique pourtant elle aussi émaillée par la volonté de croissance de ces institutions, ce qui s'est traduit en taux de casse assez importants des banques de micro-crédit en Amérique latine.

De la finance responsable au développement durable

L'ensemble de ces initiatives contribuent à un large mouvement, constaté au niveau mondial, vers une finance plus responsable. **La notion de finance responsable constitue une norme éminemment qualitative, qui bouscule une analyse financière purement quantitative au profit d'une analyse qui intègre les critères de responsabilité sociale et de développement durable.** Pour pallier aux difficultés à faire se rencontrer ces deux modes de penser, plusieurs règles sont en train d'émerger collectivement et progressivement pour évaluer les pratiques financières au regard du développement durable.

La finance responsable selon la « Global Alliance for banking on values »¹

Le réseau international de banques « Global Alliance for banking on values »² (Alliance mondiale pour une banque fondée sur des valeurs - GABV) définit six piliers à la finance responsable :

¹ <http://www.gabv.org/about-us/our-principles>

Cette initiative est présentée lors de la réunion du 17 juin 2014 par Elodie Parent, représentante du CEFEB – AFD.

² <http://www.gabv.org>

1. Objectifs centraux visant à la fois la réponse aux besoins des populations et la sauvegarde de l'environnement (la réalisation d'un profit raisonnable est vue comme nécessaire mais pas comme un objectif central) ;
2. Implication au service de l'économie réelle du territoire local ;
3. Relation de long-terme et proximité avec les clients, accompagnement des clients dans leurs démarches de développement durable et l'anticipation des risques en fonction de la situation des clients ;
4. Stratégie de long-terme et résilience face aux crises ;
5. Transparence et gouvernance inclusive (incluant toutes les parties prenantes) ;
6. Intégration de ces principes dans la culture de l'entreprise et dans toutes les décisions prises.

Les études réalisées par la GABV montrent que **les banques les plus ancrées dans l'économie réelle sont en meilleure santé que les banques davantage portées vers la spéculation**, puisqu'elles sont en général un peu plus rentables et génèrent moins de risques.

Il existe encore de grandes disparités dans les niveaux d'adéquation des pratiques des banques avec les principes de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Les institutions financières alternatives jouent sans conteste le rôle d'initiateur dans ce mouvement vers la responsabilisation de la finance. Pour autant, l'ensemble du secteur est concerné, en particulier à travers les évolutions réglementaires poussant à davantage de transparence et de maîtrise des risques financiers (comme nous l'avons vu précédemment) et à la création de placements réglementés tels que le livret « développement durable ».

En outre, **les réglementations concernant d'autres secteurs, tels que celui du bâtiment, de l'énergie ou des transports, supposent des évolutions des pratiques financières.** Ainsi, la généralisation promue des « bâtiments basse consommation », dont la réalisation est plus coûteuse, suppose l'existence de financements adaptés, tels que les crédits à moindre taux ou les micro-crédits spécifiques. Cette nécessité de voir apparaître de nouveaux dispositifs de financements souligne le rôle crucial que peut et doit jouer le système financier pour réorienter les investissements vers le développement durable et en particulier vers une économie pauvre en carbone.

De la même manière, l'octroi de crédit aux entreprises est souvent conditionné par des critères de RSE, en lien avec l'intégration grandissante des principes du développement durable dans les pratiques financières des banques. Si la réglementation française oblige aujourd'hui les grandes entreprises à publier un rapport extra-financier où sont évalués les impacts sociétaux, sociaux et environnementaux de leurs activités, les PME ne sont donc pas en reste vis-à-vis des exigences de responsabilité sociétale qui pèsent sur elles.

Les caractéristiques et les évolutions des métiers de la banque

Les évolutions récentes des métiers de la banque se caractérisent d'abord par une automatisation croissante des activités de back-office, parallèlement à un développement des activités de front-office. Ainsi, pour trois personnes en contact direct avec la clientèle, une personne seulement travaille en back-office, tandis qu'un rapport inverse était constaté avant la tendance à l'automatisation des activités de la finance.

Ce secteur est également caractérisé par des carrières « du guichet à la direction », avec une progression remarquable des parcours professionnels individuels et donc une rotation assez importante des personnels dans leurs postes.

Tandis que les métiers de la banque dans leur ensemble se diversifient avec l'élargissement des services proposés par les banques, les métiers du contrôle et de la sûreté sont en pleine croissance, poussés par l'évolution de la réglementation vers davantage d'exigences en termes de maîtrise des risques. Pour répondre à la tendance à la prise de risques de la part de banques en mal de rémunération, la réglementation impose en effet à l'activité bancaire un certain nombre de mesures de solvabilité et de sécurisation pour éviter les situations de défaillance. Les Accords de Bâle III, publiés en 2010 en réponse à la crise financière de 2007, visent en particulier à garantir un niveau minimum de capitaux propres afin d'assurer la solidité financière des banques.

Les mutations des métiers de la banque au regard de l'économie verte selon Ernst & Young¹

Selon une étude réalisée en 2011 par Ernst & Young pour le Ministère de l'écologie sur les mutations des emplois et des métiers des secteurs de la banque, de la finance et de l'assurance dans l'économie verte, **les évolutions relatives au développement durable « ne remettent pas en cause les métiers mais plutôt la manière de les exercer**. Pour cette raison, leurs impacts semblent à ce stade être principalement qualitatifs, l'effet quantitatif paraissant marginal. [...]

D'une part, la nature des métiers financiers eux-mêmes va peu évoluer avec la transition vers une économie verte. Il s'agira toujours de maîtriser des risques en lien avec l'octroi d'un crédit ou d'investissement ou en lien avec la gestion d'un portefeuille d'actifs. Les acteurs vont acquérir des compétences complémentaires pour intégrer des dimensions liées à l'économie verte dans les processus existants mais les types de métiers vont rester les mêmes.

D'autre part, cette intégration des dimensions liées à l'économie verte va continuer à s'approfondir et **c'est par le recours à des experts spécifiques (comme le secteur financier en recense dans tous les domaines) que les enjeux de l'économie verte vont être appréhendés** (recours à des experts sectoriels ou à des ingénieurs conseils spécialisés sur le domaine des énergies renouvelables par exemple). [...]

¹ Ernst & Young, 2011. Etude sur les mutations des emplois et des métiers des secteurs de la banque, de la finance et de l'assurance dans l'économie verte. Réalisée pour le MEDD dans le cadre du plan national de mobilisation pour les emplois et les métiers dans l'économie verte : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Evolution_des_metiers_de_la_finance_dans_l_economie_verte_E_Y_pour_CGDD_Decembre_2011.pdf

En termes de gestion des ressources humaines, les métiers à haut niveau de qualification pourront engendrer des besoins de recrutement spécifiques, mais une meilleure intégration des concepts de développement durable dans les cursus de formation sera nécessaire pour accompagner et renforcer la transition du secteur. [...]

L'analyse des référentiels de formations du domaine financier a révélé que **le thème du développement durable n'est aujourd'hui que très peu intégré aux référentiels de formation des principaux diplômes de la banque et de l'assurance**. Il est donc nécessaire, pour sensibiliser l'ensemble des futurs acteurs du secteur à cette problématique, d'adapter les référentiels de formations à tous les niveaux. [...]

Les salariés du secteur aspirent également à bénéficier d'une formation particulière sur la thématique du développement durable. Certains organismes de formation proposent déjà des dispositifs d'introduction au concept et une majorité d'entreprises sensibilisent leurs salariés à la RSE pour favoriser l'application des actions mises en place. **Il s'agit maintenant d'intégrer complètement la problématique du développement durable dans les plans de formation des entreprises de l'industrie financière**. Les dispositifs de « e-learning » peuvent être facilement adaptés au sujet : avec la présence de référents locaux internes, ce dispositif de formation en ligne permettra de toucher un maximum de personnes (localisation géographique, disponibilité, etc.). [...]

La thématique du développement durable étant encore émergente dans les lieux de formation, la disponibilité d'intervenants compétents sur ce thème est aujourd'hui questionnée. **Une organisation spécifique doit donc être rapidement mise en place pour la « formation de formateurs ».** »

L'enjeu est donc de former des experts financiers aux thématiques du développement durable, mais, surtout, de faire en sorte que chaque professionnel du secteur ait une vision élargie du développement durable et de ses implications sur les pratiques financières. La formation initiale comme continue doit être adaptée aux besoins identifiés par les experts, les professionnels et les salariés, au-delà d'une simple volonté d'injecter de l'éthique dans le système financier. Or, un besoin de plus en plus pressant de la part du secteur bancaire est l'amélioration de son image auprès de sa propre clientèle.

A noter, le secteur bancaire est caractérisé par l'existence d'un organisme de référence pour la formation qualifiante et professionnalisante aux métiers de la banque : le CFPB (Centre de formation de la profession bancaire), dont les activités couvrent tout le spectre des besoins en formation des étudiants, des salariés et des entreprises du secteur. Il s'agit donc d'un secteur particulièrement centralisé et structuré en matière de formation qualifiante, ce qui devrait faciliter l'évolution des programmes et parcours de formations.

Favoriser l'ingénierie financière innovante

L'un des principaux rôles de la finance en faveur du développement durable consiste à créer les conditions financières qui inciteront les agents économiques à investir dans des projets et équipements durables. L'ingénierie financière est donc décisive pour créer des produits financiers qui rendent ces investissements plus attractifs. Par exemple, des prêts à taux réduits permettent de rendre plus solvables les investissements des particuliers dans la rénovation énergétique de leur habitat. Un récent rapport de la Caisse des dépôts et consignations sur le financement de la rénovation énergétique préconise ce type de crédit assorti d'une garantie financée par les énergéticiens, jugé le moyen le plus efficace de financer la rénovation énergétique des logements privés².

Le développement de ce type de financement innovant passe en premier lieu par la formation des ingénieurs financiers à l'innovation en faveur de la responsabilité sociétale des entreprises. La formation continue des conseillers financiers est tout aussi nécessaire pour leur permettre de se familiariser avec les produits financiers favorables au développement durable et en devenir les prescripteurs vis-à-vis de leurs clients. Ce type de formation doit inciter les agents à une mise à jour régulière de leurs connaissances étant donné l'évolution constante de la réglementation en la matière.

Mais le développement de dispositifs financiers favorables au développement durable passe également par la mobilisation de l'ensemble des acteurs des filières concernées. En effet certains professionnels autres que bancaires sont en position idéale pour aiguiller les utilisateurs potentiels de ces nouveaux dispositifs de financement. Par exemple, les commerciaux en équipements énergétiques et les agents immobiliers pourraient jouer un rôle central dans la promotion des crédits à la consommation favorables aux équipements à énergies renouvelables et d'économie d'énergie.

Les professionnels techniques du bâtiment sont également sollicités par le développement de ces produits financiers. Le gouvernement prévoit en effet de décharger les banques des responsabilités techniques relatives aux prêts à taux zéro pour la rénovation des bâtiments, et de les transférer vers les entreprises certifiées « RGE » (reconnues garantes de l'environnement). Pour obtenir ce signe de qualité, l'entreprise doit remplir des critères de régularité de situation administrative et des critères de compétences, de moyens techniques et de moyens humains.

Parallèlement aux dispositifs prouvés favorisant les investissements des particuliers, **il existe désormais un vaste outillage à la disposition des entreprises permettant de rendre plus abordables les investissements en faveur du développement durable** : garanties bancaires, Banque publique d'investissement, Bpifrance et autres organismes d'intermédiation et d'accompagnement financier des PME.

La complexité de ces nouveaux dispositifs de financement a en effet rendu nécessaire l'apparition de structures intermédiaires, telles que les structures du réseau France Active, qui sont sous-traitées par les entreprises pour réaliser l'ingénierie et l'instruction de leurs dossiers de financement. France Active³ est un

² Caisse des dépôts, 2013. Rapport intermédiaire sur le financement de la rénovation énergétique des logements privés. Mission confiée à la Caisse des Dépôts par Madame la Ministre de l'Égalité des territoires et du Logement et Madame la Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie : http://www.cdclimat.com/IMG/pdf/rapport_caisse_des_depots_financement_de_la_renovation_energetique_des_logements_privés_27juin2013.pdf

³ <http://www.franceactive.org>

réseau de proximité qui aide les personnes en difficulté à créer leur entreprise individuelle et qui finance les entreprises solidaires, en particulier à travers l'octroi de garantie bancaire. France Active joue donc un rôle de sécurisation et d'intermédiation bancaire, d'autant plus utile dans un contexte de complexification accrue du système financier. ESIA PACA⁴, un fonds d'intervention technique et financier basé à Marseille et membre de France Active, finance par exemple le développement d'outils financiers innovants pour les équipements à énergies renouvelables.

Le développement de ces structures intermédiaires témoigne du succès grandissant du modèle d'intermédiation financière, dont le rôle est de plus en plus crucial pour assurer l'ingénierie financière qui permettra de rendre solvables et donc attractifs les investissements des entreprises dans des projets et équipements durables. **Les activités de l'intermédiation et de l'ingénierie financières sont donc centrales au développement de la finance responsable, et méritent une attention particulière en tant que vivier potentiel d'emplois et secteur en pleine montée en compétences.**

Sensibiliser les clients et futurs clients à la finance (responsable)

L'évolution vers la finance responsable étant essentiellement portée par la demande sociétale, il est essentiel de favoriser l'émergence d'une conscience collective favorable à cette thématique.

Il serait utile dans un premier temps d'identifier précisément le profil des personnes demandeuses de placements responsables. Ceci permettrait aux banques d'optimiser la communication vis-à-vis de ces clients, qui peuvent être considérés comme pionniers et initiateurs du mouvement de fond nécessaire à l'émergence d'une économie véritablement durable.

Le Crédit coopératif, banque mutualiste par excellence, est la seule institution financière française membre de la « Global Alliance for banking on values » et développe un certain nombre de produits financiers durables et solidaires. Des formations continues sont organisées à destination des salariés afin de les familiariser avec les particularités des différents secteurs dans lesquels ils opèrent : environnement, médico-social, etc. Mais **c'est l'apprentissage au contact des clients qui se révèle le plus crucial à la formation tout au long de la vie des salariés.** La connaissance de chacun de ses clients est considérée comme centrale à l'activité du Crédit coopératif.

Inversement, la banque a un rôle à jouer dans la sensibilisation de ses propres clients à l'importance de la responsabilisation des pratiques financières. Mais selon les acteurs du secteur comme le Crédit coopératif, une banque aussi éthique soit-elle, ne doit pas perdre de vue sa mission principale, à savoir la mise à disposition de solutions adaptées aux besoins des clients. La sensibilisation des clients au développement durable ne saurait se substituer à cette mission première. La banque peut et doit néanmoins être force de proposition pour offrir des produits financiers adaptés à ses clients et à leurs valeurs.

Il relève donc essentiellement de l'éducation et de la formation initiale de s'assurer que chaque citoyen et client d'institutions financières se familiarise avec le fonctionnement du système financier et sache interroger les bonnes pratiques. Ainsi pourra se généraliser une pression sociétale incitant les acteurs de la finance à s'adapter dans leur ensemble aux nouvelles valeurs portées par la société.

⁴ <http://www.esia.org>

Les formations de l'Agence française de développement¹

L'AFD², PROPARCO³ et le CEFEB⁴

L'Agence française de développement (AFD), détenue à 100 % par l'Etat, est une institution financière qui se veut exemplaire en matière responsabilité sociétale. L'AFD réalise près de 30 % de ses investissements dans le secteur financier. Les principaux enjeux portés par l'AFD sont l'inclusion bancaire (accès au crédit) et le développement social.

La Société de promotion et de participation pour la coopération économique (PROPARCO) est la filiale de l'AFD chargée de favoriser l'émergence d'un secteur privé fort, dynamique et innovant pour soutenir le développement durable des pays du Sud. L'activité de PROPARCO a un effet levier puissant sur la croissance économique, la création d'emplois et de revenus fiscaux pour les États, mais aussi sur l'accès des populations aux biens et aux services essentiels et, plus largement, sur la réduction de la pauvreté. Ses financements ont vocation à démontrer aux investisseurs internationaux la viabilité des solutions privées dans des secteurs et régions qu'ils jugent trop risqués.

Le Centre d'études financières, économiques et bancaires (CEFEB), basé à Marseille, est l'université d'entreprise de l'AFD. Le CEFEB est un incubateur d'idées et un centre de transmission des savoirs et d'échanges sur des thématiques évolutives propres aux grands sujets de l'aide publique au développement opérationnelle et de la recherche-action sur les sujets où l'AFD a une forte valeur ajoutée : les partenariats public-privé, l'innovation financière pour le développement, la mise en œuvre de projets d'infrastructures à travers les collectivités territoriales, etc.

En 2013 les formations du CEFEB ont bénéficié à 1500 cadres de l'AFD et, surtout, de ses partenaires étrangers. **Le programme phare du CEFEB est le Master professionnel « Maîtrise d'ouvrage publique et privée »**, organisé conjointement depuis 2006 avec l'Ecole d'économie de l'Université d'Auvergne. Destinée aux cadres supérieurs des pays du Sud, la formation fait largement appel à des cadres de l'AFD et du CEFEB et à des professionnels issus du monde de l'entreprise, des cabinets de conseil, des chambres de commerce et des institutions internationales. Le cycle du Master débute par un tronc commun de 3 mois s'étendant de septembre à novembre. Il se poursuit par un stage d'au moins un mois et demi. La formation se termine par une période de deux mois et demi où les mastériens se répartissent en deux options : « Décision publique et gestion de projet » et « Développement et financement du secteur privé⁵ ».

¹ Les formations de l'AFD sont présentées lors de la réunion du 17 juin 2014 par Elodie Parent, représentante du CEFEB - AFD.

² <http://www.afd.fr>

³ <http://www.proparco.fr>

⁴ <http://www.cefef.org>

⁵ http://www.cefef.org/home/programmes/le-master-professionnel_1

Le CEFEB prépare le lancement d'une formation à la finance responsable à destination des cadres financiers des pays du Sud. Cette formation de trois jours se déclinera en trois modules :

- Le développement de produits répondant aux besoins des clients et favorisant l'avantage compétitif ;
- L'innovation des produits bancaires au service du développement durable ;
- La gestion des risques et la gouvernance.

Bien que le thème de la gestion des risques bancaires figure parmi les préoccupations principales des institutions financières, le CEFEB tentera à travers cette formation d'amener les participants à réfléchir à des problématiques plus larges liées à la finance responsable et au développement durable.

Il n'existe pas à ce jour de formation similaire en France. **L'adaptation de ce type de formations aux acteurs européens et français, qui serait particulièrement porteuse, est actuellement à l'étude.** Le CEFEB envisage également le développement d'une formation aux indicateurs de mesure d'impact économiques, sociaux et environnementaux des investissements.

Sites Internet mentionnés dans ce cahier :

- **Finance et conseils méditerranée** : <http://www.financesmediterranee.com>
- **Global Alliance for banking on values** : <http://www.gabv.org>
- **France Active** : <http://www.franceactive.org>
- **ESIA PACA** : <http://www.esia.org>
- **Agence française de développement** : <http://www.afd.fr>
- **PROPARCO** : <http://www.proparco.fr>
- **CEFEB** : <http://www.cefef.org>

Rapports mentionnés dans ce cahier :

- **Ernst & Young, 2011.** *Etude sur les mutations des emplois et des métiers des secteurs de la banque, de la finance et de l'assurance dans l'économie verte.* Réalisée pour le MEDD dans le cadre du plan national de mobilisation pour les emplois et les métiers dans l'économie verte : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Evolution_des_metiers_de_la_finance_dans_l_economie_verte_E_Y_pour_CGDD_Decembre_2011.pdf
- **Caisse des dépôts, 2013.** *Rapport intermédiaire sur le financement de la rénovation énergétique des logements privés.* Mission confiée à la Caisse des Dépôts par Madame la Ministre de l'Égalité des territoires et du Logement et Madame la Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie : http://www.cdclimat.com/IMG/pdf/rapport_caisse_des_depots_financement_de_la_renovation_energetique_des_logements_privés_27juin2013.pdf

L'IRFEDD remercie l'ensemble des participants :

APOTHELOZ Christian (Finances et Conseil Méditerranée) ; BARRE Alain (GDF Suez) ; BOREL Benjamin (ESIA PACA) ; CARLE Pierre (Union patronale régionale PACA) ; CARRIAS Fabienne (Kheper) ; COELHO José (Concept BIO) ; DOMEIZEL Mariane (Université Aix-Marseille) ; LANTEZ Océane (IRFEDD) ; LEBARBENCHON Philippe (IRFEDD) ; MOLLOT Jérémy (Crédit Coopératif) ; PARENT Elodie (CEFEB - AFD) ; RICHAUD Isabelle (IRFEDD)

NB : les échanges des participants au sein de cette commission contribuent à la construction d'une réflexion collective présentée dans ce document. Celui-ci n'a pas pour objet de reproduire chacun des propos exposés. Les travaux menés dans le cadre de cette commission pourront être complétés lors de réunions ultérieures.

Directeur de la publication : Philippe Lebarbenchon
directeur général de l'IRFEDD

Réalisation : Isabelle Richaud
chargée de projet IRFEDD

Conception graphique, maquette : Com. des Sardines

Contact :

IRFEDD

Europôle de l'Arbois, Bâtiment Martel
Avenue Louis Philibert
13100 Aix-en-Provence

Tél. : 04 42 61 17 29

Mail : contact@irfedd.fr



Provence-Alpes-Côte d'Azur